

ST-JUSTIN

VENDREDI,
5 FEV. 1943.

VOL. XXII,
NO 14.

Rédigé en
collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement:

Canada - \$1.00
E.-Unis - \$1.50

Rédaction et
administration:

Saint-Justin,
cté Mask.

IL Y A BON GARCON ET BON GARCON!

Dans les deux premiers numéros de janvier nous avons voulu vous faire comprendre la nécessité et l'utilité de développer chez les Canadiens-français la formule de l'achat chez nous, seul moyen de notre libération économique. Ce travail en est un de longue haleine et ne donnera pas des fruits immédiatement. Nous commencerons à constater des résultats lorsqu'on nous aura tous compris comment les étrangers exploitent notre division et notre réputation de bons garçons.

Bah! diront la majorité: "à quoi ça sert de se lamenter, les autres contrôlent tout et ils vont nous détester davantage. Il est donc préférable de se plier sans dire un mot." Si nous nous plions toujours, nous serons vite enterrés et voici un petit fait pour vous le prouver.

Un homme se présente au bureau de la Trésorerie de la province de Québec, province française, la seule du groupe compris dans la Confédération. L'employé en devoir à ce moment lui remet un reçu rédigé en anglais. Le contribuable demande aussitôt une autre formule. C'est à ce moment que notre fonctionnaire a pris la mouche — "Les deux langues sont bonnes, s'écrie l'employé tout rouge de colère, nous sommes dans une province bilingue". — "C'est justement pour cette raison, de reprendre le client, que j'exige un reçu en français". Et l'employé retourne chercher l'article demandé, mais en revenant, pour satisfaire sa rage, il ne cesse de froisser dans sa main le papier rédigé en français. Vengeance enfantine! Et nous avons vu cela dans la province de Québec.

Le fait suivant vous démontrera qu'il est parfois utile de crier. Le "Devoir" dernièrement dévoilait au public la nouvelle que le bureau de revision pour les examens des conscrits à Montréal était composé de médecins anglais et juifs des autres provinces. Le colonel McGibbon, chef du district médical pour cette région, interrogé à ce propos, a répondu le plus bêtement et le plus platement possible: "Les médecins canadiens-français, dit-il, ont refusé de continuer leurs examens. On m'a envoyé des médecins de l'Armée. Je n'ai pas à savoir de quelle race ou de quelle religion ils sont".

D'abord, y a-t-il eu refus de la part des médecins canadiens-français? Voici un texte publié dans les journaux:

"Il est vrai qu'il n'y a pas assez de médecins militaires canadiens français pour examiner toutes les recrues de langue française; mais il est également vrai qu'il n'y en a pas assez non plus de langue anglaise pour examiner celles de langue anglaise. C'est pour cette raison que la division militaire "E" avait organisé des bureaux civils qui pendant quelques mois ont fait les examens de revision. Parmi les 75 médecins civils qui avaient été nommés pour remplir ces fonctions, il se trouvait 47 spécialistes soit du coeur, du poumon, soit des os, soit des yeux, du nez, des oreilles et de la gorge, soit en chirurgie soit en médecine; les autres étaient des médecins praticiens ayant à leur actif plusieurs années de pratique. Ils ont reçu le témoignage que les examens faits par eux ont rendu entièrement justice aux recrues et à l'armée. Chaque bureau composé de deux médecins siégeait durant trois séances de trois heures par jour.

Le gouvernement fédéral avait convenu de payer dix dollars pour l'examen de 15 recrues, ce qui n'est pas même un dollar par examen. Or dans l'espace de trois heures en y procédant rapidement, le médecin arrivait à examiner de 15 à 20 recrues et il n'y avait pas de médecin qui siégeait sur plus d'un bureau par jour; il pouvait donc au maximum, se faire quelque dix à douze dollars par jour. En plus, ces médecins ne travaillaient pas plus de une à trois séances par semaine, ce qui signifie un maximum de dix à trente dollars par semaine. On a reproché aux médecins civils de recevoir plus pour ces examens que n'en reçoivent les médecins militaires. Or il n'est pas besoin de discuter longtemps pour savoir que le médecin militaire reçoit, outre sa solde, une allocation pour son épouse et une autre pour ses enfants; de plus, il élimine une grande partie de ses dépenses par le fait qu'il ne tient pas de bureau, et par ailleurs, le médecin militaire est payé pour 365 jours par année, en plus de sa subsistance.

Les médecins civils qui ont fait partie des comités de revision sont prêts, aujourd'hui comme hier à faire tout leur devoir, mais à condition qu'on continue de leur payer la même rétribution, soit \$10.00 par 15 examens, ce qui, on l'admettra, n'est pas exorbitant."

A la suite de cette nouvelle publiée par le "Devoir" les médecins anglais ont eux aussi pris l'initiative de réclamer le changement de la composition du bureau de revision. Pas plus que les Canadiens-français, ils ne veulent que les Québécois soient examinés par des médecins appelés d'en dehors de la province. Si les membres de ce bureau sont aujourd'hui changés c'est grâce aux lamentations déclenchées par la nouvelle du "Devoir", journal qui ne manque jamais d'aider à la cause des Canadiens-français.

GUILLAUME MASSE.

Le Rev. Père Gustave-P. Bernèche

Le Père Bernèche, né le 20 mai 1869, à St-Barthélemy, entra au collège de l'Assomption, Qué., en septembre 1881, et y fut professeur en septembre 1889. Au grand séminaire de Montréal en 1890, il fut de nouveau professeur à l'Assomption en 1891. Ordonné par Mgr Fabre au séminaire de Montréal, le 17 décembre 1892, il fut professeur à l'Assomption jusqu'en 1898. En juillet 1898, il passa au noviciat des Pères Oblats à Lachine, Qué., et y fit ses vœux perpétuels le 17 juillet 1899. Professeur au scolasticat d'Ottawa en 1899, au juniorat d'Ottawa en 1900; vicaire à Plattsburg à partir d'août 1903, à Lowell à partir du 27 janvier 1910, à Duck Creek, Wisc., à partir du 10 juillet 1911; desservant à Institute, Wisc., à partir du 1er août 1911; à Balley's Harbor, Wisc., à partir d'octobre 1913; curé à Egg Harbor, Wisc., à partir de novembre 1917; professeur à Colebrook, N.-H., à partir d'août 1922, vicaire à Aurora, Kansas, à partir du 21 janvier 1924; vicaire à Ste-Jeanne d'Arc de Lowell à partir du 26 décembre 1928; desservant à Ste-Marie de South Lowell le 1er octobre 1930; curé au même endroit le 25 novembre 1931; curé à Egg Harbor, Wisc., à partir du 22 janvier 1936, et de nouveau curé à Ste-Marie de South Lowell, depuis le 24 avril 1936.

On fêta son jubilé d'ordination sacerdotale en décembre 1942.

L'oeuvre nationale de l'aide aux colons

Les Chevaliers de Colomb ont, en fin de semaine dernière, jeté les bases de l'organisation de l'Aide aux Colons dont ils viennent d'accepter le patronage sur demande du Ministère de la Colonisation.

A cette réunion du Conseil d'Etat des Chevaliers, tenue à Montréal, Son Exc. Mgr A. Vachon, Archevêque d'Ottawa, était présent. Outre les membres du Conseil d'Etat, on remarquait aussi M. Z. Gagné, surintendant de l'entrepôt de l'Aide aux Colons; M. C.-E. Couture, surintendant de la colonisation au Canadien National; M. Francis Fauteux, directeur suprême; MM. Ferdinand Desroches et Edouard Gerney, députés de districts de Montréal; M. Adélar Provencher, ex-trésorier d'état; M. Albert Chevalier, Grand Chevalier du Conseil Lafontaine.

L'oeuvre qui vient d'être confiée aux Chevaliers de Colomb est éminemment nationale, et notons-le bien, ne vient nullement en conflit avec la Récupération nationale. Le comité général pour l'île de Montréal sera présidé par M. Ludger Faguy, Député d'Etat. Trois sous-comités seront présidés par M. Edouard Gerney, M. Ferdinand Desroches et M. Fabio Monet, Maître du 4e Degré, district No 1.

M. Francis Fauteux a fait part aux Chevaliers que la province de Québec s'était classée la première de toute l'Amérique, pour avoir ven-

LA CUEILLETTE BELLEMARE

Amis Lecteurs, avez-vous les 69 premiers numéros de cette Cuéillette? Procurez-vous-les à nos bureaux de l'Echo de Saint-Justin. — La collection vous vaudra réduction sur l'achat du livre de la généalogie Bellemare.

1902, 28 octobre, Yamachiche

840
IX. ALIDE Joseph VIII.
Lo GENDRON, Albina (Isaïe et Philomène Marcouiller), s 22 mars 1919.
ISSUS: J.-PIERRE-ALIDE, b 29 juin et s 23 juillet 1906.
J.-Philippe-ROBERT, b 3 juin 1910; m 17 avril 1937, à Thérèse Désaulniers.
M.-FLORE-CYPRIENNA, b 26 nov. 1911;
J.-Philippe-ARSENE, b 6 oct. 1913; s 17 août 1915.
2o GELINAS, Alice (Narcisse et Elisabeth Grenier). Mariage le 16 octobre 1920.
ISSU: J.-NARCISSE-REMI, b 13 nov. 1922; s 2 mars 1925.
1904, 19 janvier, Saint-Grégoire (Nicolet)

843
IX. HENRI-DESIRE Paul VIII.
HARNOIS, Rose-Anna (Joseph et Délia R. Dufresne).
ISSUS: J.-Henri-VALMORE, b 6 nov. 1904;
RENE-ARTHUR, b 30 nov. 1905;
LAURETTE-GILBERTE, b 23 mai 1907;
M.-PAULE-CECILE, b 2 mars 1909; s 5 avril 1910.
J.-ANATOLE-LAURENT, b 17 août 1912;
M.-ANNA-CHARLOTTE, b 18 juillet 1914;
M.-ANGELE-DENISE, b 19 et s 24 août 1916.
1904, 10 février, Cathédrale des Trois-Rivières.

845
IX. ROMEO: 716, Bonaventure Paul VIII.
VIVIERS, Jeanne (Auguste et Joséphine Morin).
ISSUS: M.-Jeanne-Bella-SIMONNE, b 13 nov. 1904; Sr St-Louis-de-Gonzague, des Adoratrices du Précieux-Sang, Ottawa; entrée le 15 août 1927.
J.-Sévère-PAUL-Auguste, b 26 juillet 1906; Fr. Magloire-André, des Ecoles Chrétiennes.
J.-Louis-JACQUES-Roger, b 27 sept. 1907; Fr. Maixance-Louis, é. c.
ROBERT, b 10 oct. 1909, instituteur; m 4 oct. 1941, à Yolande Lafortune.
Maria-Thérèse-RUTH-Imelda, b 16 mai 1911;
Adéline-GERTRUDE, b 16 janv. 1913;
M.-ALINE-Olive, b 8 janv. 1915; Sr M.-Louis-de-Gonzague, des P.F.M.; entrée le 13 sept. 1938.
JEAN-André-Guy, b 23 janv. 1917;
J.-Pierre-GAETAN, b 11 déc. 1919;

du à ses membres Chevaliers, depuis juillet 1942, un montant de \$1,300,000.00 d'assurances. L'assemblée a aussi appris avec plaisir, qu'aux 83 huttes de guerre des Chevaliers de Colomb s'en ajoutera une autre, celle de St-Hyacinthe, qui s'ouvrira cette semaine.

A la suite de l'appel fait par Son Em. le Cardinal Villeneuve, M. Ludger Faguy a invité tous les conseils de la province à faire leur part dans la campagne canadienne d'Aide à la Russie.

Belle promotion au C. N. R.

C'est avec plaisir que nous avons appris la promotion au C. N. R. de M. Arthur Hérard, ancien échevin de Joliette de 1937 à 39, et époux de Antoinette Duchesnay, de cette paroisse. M. Hérard débuta au service du C. N. R. à Joliette en 1914; employé pendant deux ans au département du réparation des wagons il fut transféré au département de l'opération des trains en 1916 et fut employé comme serre-frein et conducteur jusqu'à décembre 1942

alors qu'il fut promu au poste de "Train Master" avec bureau à Shawinigan Falls, M. Hérard a été représentant local de la Brotherhood of railroad Trainmen pour l'union des employés serre-freins de la division de Montréal de 1938 à 1942. Il a su s'acquiescer un grand nombre d'amis. Nous lui souhaitons grand succès dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

HAUT GRADE DANS LA MARINE CANADIENNE

Le capitaine-médecin Albert Laroche, a été promu chef du service médical de la marine royale canadienne sur la côte du Pacifique. Il servit pendant l'autre guerre et après, jusqu'en 1922. De 1930 à 1939, il fut urologiste en chef de l'Hôpital Saint-Luc de Montréal. Dès le début de cette guerre, à 52 ans, il s'engagea dans la réserve volontaire de la marine canadienne et devint officier supérieur en juillet 1941. Le capitaine-médecin Laroche, qui a ses quartiers généraux à Vancouver, est l'officier médical canadien-français qui détient le plus haut grade dans notre marine.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc. on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

IN MEMORIAM

25 janvier! Que de souvenirs impérissables cette date me rappelle! Il y a déjà cinq ans, la mort, cette faucheuse impitoyable, ravissait à l'affection de ses paroissiens et des siens, celui qui fut pour moi l'oncle le plus vénéré et le plus cher... Je veux dire l'Abbé J. C. Grenier, ancien curé de St-Etienne-des-Grès, puis dans la suite, curé de St-Justin, jusqu'à sa mort en 1938!

Ce matin, cher oncle bien-aimé, en revenant de l'église, où mon mari et moi avons fait la communion, entendu la sainte messe et prié à vos intentions, nous avons longuement causé de vous, de vos oeuvres, de votre générosité proverbiale vis-à-vis de tous, de votre chaude sympathie, de votre grand coeur qui se penchait sur toutes les misères en pansait les blessures les plus cuisantes. Vous étiez avant tout le prêtre qui ne tergiversait jamais avec le devoir, le pasteur bien-aimé à qui toutes ses ouailles allaient avec confiance, et le père spirituel qui garde jalousement ses brebis au bercail!...

Et déjà, cinq années se sont écoulées, depuis votre départ pour un séjour meilleur, cher oncle bien-aimé... et pourtant, votre souvenir est encore bien vivace, il me semble que vous êtes encore avec nous tous, et qu'un jour ou l'autre, vous surgirez au milieu de nous, nous faisant croire à une séparation momentanée... Tous les jours, j'ai là devant moi, sur cette étagère, votre bonne photographie qui me dit sans cesse tant de choses que moi seule peut comprendre... et c'est peut-être à cause de cela que je sens votre présence continuellement. C'est peut-être aussi parce que je reste et que je veux rester pour vous la petite étudiante que vous avez toujours guidée de vos conseils vers le devoir, vers l'idéal. Et aujourd'hui encore, chaque fois que je dois prendre une décision, mon regard se tourne vers le vôtre... j'écoute votre voix qui semble me dire ce que je dois faire et ne pas faire... Et lorsque dans votre sourire, je crois y voir un acquiescement, je suis toute heureuse à la pensée qu'obéissant à vos directives, vous me couvrez encore de votre protection!...

Non, vraiment, pour moi, vous n'êtes pas sous ce tertre qu'un hiver trop rigoureux doit recouvrir d'une épaisse couche de neige... Oh si, votre corps y est, mais votre belle âme qui s'est envolée vers son Créateur, veille encore mieux là-haut à tous nos besoins spirituels et matériels! De votre trône où vous siégez près de l'Eternel, montrez-moi toujours la route à suivre, et préparez-moi une place, non loin de vous, afin que vous puissiez mieux jouir encore du bien moral que vous avez apporté à mon âme! Et vous n'oubliez pas non plus, j'espère, votre autre enfant spirituel, qu'est mon mari, puisqu'il fut jadis votre paroissien!... A vos deux neveu et nièce, j'ajouterais une longue liste qui furent vos parents et vos amis, si je n'écoutais que mon coeur... mais permettez-moi, de nommer ma bien chère tante,

votre soeur qui fut pour vous ce qu'aurait été grand-mère pour son cher grand fils prêtre!...

Et vous aussi, vous tous, paroissiens de Saint-Justin et de St-Etienne, parents et amis de pourtout, qui l'avez connu et aimé, ne l'oubliez pas, je vous en supplie. Quotidiennement, ayez pour lui une fervente prière si courte soit-elle! Dans vos joies comme dans vos peines, allez à Dieu, par son âme de prêtre, vous sentirez sur vous cette ombre protectrice qui ne vous fera jamais défaut à l'instar de celle qui a écrit ces lignes pour vous le rappeler à votre mémoire!!

Mme. Lucile Milot-Bellemare
Ce 25 janvier 1943.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi, le 1 février 1943, à 2 heures p.m., et où sont présents M. le Maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Ide Francoeur, Louis St-Antoine, Chs-Ed. Bellemare, H. Brissette, Adélar Gagnon et Ovila Mandeville, formant quorum. Le Secrétaire-trésorier y est aussi présent.

Après la prière, lecture et approbation du rapport de la dernière séance régulière, il est procédé comme suit:

Les réclamations suivantes sont produites pour approbation: Jos Bernèche, \$28.50; Ministère de la Santé, \$206.97; Royal Exchange Assurance, \$10.00.

Proposé par le conseiller Chs-Ed. Bellemare appuyé par le conseiller Hormisdas Brissette, que les comptes ci-dessus soient approuvés et payés.

Attendu que le Canadian National Railways a considérablement modifié l'horaire de ses trains de passagers passant chaque jour en la Municipalité de St-Justin, de telle sorte qu'à l'avenir il n'y aura à peine un train par jour.

Attendu que ce changement d'horaire désorganise complètement le service de malle effectif dont était dotée la Municipalité de St-Justin, vu qu'elle avait quatre malles par jour.

Attendu que la désorganisation du service de malle menace de ruiner le commerce de nos industries et de ses bureaux d'affaires.

Il est proposé par le conseiller Louis St-Antoine appuyé par le conseiller Ovila Mandeville que demande soit faite à l'Administrateur des postes, de Montréal, de bien vouloir venir faire enquête sur les lieux à St-Justin, afin de se rendre compte des moyens à prendre pour améliorer le service des malles pour la Municipalité de St-Justin.

Et la séance fut levée.

LE COIN DES MISSIONS

MA PART DE SACRIFICES POUR LES MISSIONS...

Etant donné que la vie n'est pas une partie de plaisir et que l'homme y rencontre nécessairement la souffrance, il convient de s'arrêter un moment pour considérer les avantages que l'on peut tirer de la souffrance bien acceptée.

Si l'on regarde les difficultés de la vie comme venant de la Providence divine, c'est alors que la souffrance prend un autre aspect et mérite le nom de sacrifice. Combien perdent un trésor immense en négligeant cette offrande journalière.

Un bon endroit pour placer avec intérêt ce trésor précieux serait sans contredit dans le fonds destiné aux Missions. Vous aimeriez bien partager la récompense du missionnaire! Eh bien! cela est possible car c'est Jésus-Christ lui-même qui a exprimé ces paroles: "Celui qui aidera l'apôtre partagera la récompense de l'apôtre!" Et quel secours est plus précieux pour le missionnaire que celui du sacrifice.

Grâce à ce procédé sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus qui n'a pas sorti de son cloître a mérité de devenir la patronne des Missions, à cause des milliers de conversions qu'elle a obtenues par ses sacrifices offerts aux Missions. Et elle-même disait qu'avec le sacrifice on peut tout! Sa principale mortification consistait surtout dans l'acceptation journalière de son devoir d'état, et elle affirme que c'était là ce qu'elle trouvait de plus difficile.

Pour ceux qui peuvent davantage, quelques sacrifices volontaires seront ajoutés; mais personne ne saurait être dispensé d'aider les Missions par ses sacrifices. Et rappelons-nous toujours que nous n'avons pas le droit de nous désintéresser de nos frères païens!

Joachim Langevin, Ligneur, Séminaire, Trois-Rivières.

Dans nos écoles

Résultat des concours du mois de janvier à l'Ecole No 5 dirigée par Mlle C. Vallerand, Inst.

6e Année: Florianne Philibert 90 p.c., Cécile Philibert 87 p.c., Jeanette Philibert 81 p.c., Marthe Philibert 72 p.c., Fernand Philibert 70 p.c., Gérard Philibert 40 p.c.

5e Année: Paul-Emile Philibert 76 p.c., Bertrand Philibert 75 p.c., Annette Clément 72 p.c., Marcel Philibert 66 p.c.

4e Année: Marielle Philibert 64 p.c.

3e Année: Jean-Guy Philibert 89 p.c., Pierre Philibert 87 p.c.

2e Année: Huguette Philibert 88 p.c., André-Paul Clément 82 p.c., Imelda Philibert 65 p.c.

1e Année: Pierrette Philibert, Marie-Paule Philibert.

Rang des élèves de Mlle Germaine Lebeau, Inst., Bois-Blanc.

3e Année: Jean-Claude Savoie 92 p.c., Réjeanne Frappier 85 p.c., Jean-Guy Dauphinais 82 p.c., Rolande Ladouceur 81 p.c., Gisèle Frappier 76 p.c., Aimé Ladouceur 64 p.c.

2e Année: Pierrette Croisetière 98 p.c., Jean-Jacques Lessard 91 p.c., Marc-Aurèle Mandeville 83 p.c., Jeanne Lefebvre 82 p.c., Réal Dauphinais 80 p.c., Richard Bellemare 72 p.c., Jacques-Aimé Ladouceur 70 p.c., Claude Croisetière 62 p.c., Gabriel Bellemare 60 p.c., Raymond Bellemare 58 p.c.

1e Année: René Lefebvre, Rolande Gagnon, Rolande Lessard, Albert Thibodeau, Martial Savoie, René Dauphinais, Fernand Dauphinais.

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN" IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE LOUISEVILLE:—

SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er FEVRIER 1923:—

NOTES LOCALES:—

Rév. M. J.-A. Ladouceur, curé de la paroisse du Sacré-Coeur de Shawinigan était en visite chez ses parents du Bois-Blanc et au presbytère.

* * *

De passage au presbytère MM. les abbés Frs Boulay, curé de Louiseville, Pierre Boulay curé de St-Léon et M. le chanoine Béland, curé de Maskinongé.

* * *

Il nous fait peine d'annoncer le décès de Mme Henri Lajoie, née Lorianne Trotochaud, décédée hier à l'hôpital des Trois-Rivières. Le service aura lieu vendredi le 2 courant.

* * *

M. Eddy Morin est dangereusement malade et a été recommandé aux prières hier.

* * *

Miles Aurore Clément et Espérance Morin en promenade à Shawinigan pour quelques jours.

* * *

La lutte électorale dans notre comté se fera entre M. Rodolphe Tourville, libéral, député sortant de charge et M. Armand Lamy de St-Léon, conservateur.

* * *

Dernièrement dans un match de poignet entre M. Adélar Lemyre et M. Théophile Mongrain, ce dernier fut le vainqueur.

Lundi le 29 janvier a été célébré le mariage de M. J.-Alexandre Savoie, fils de M. J.-A. Savoie, préfet du comté de Maskinongé, à mademoiselle Régina Blanche Bussièrès, fille de M. J.-A. Bussièrès de Louiseville. L'Heureux couple partit le même jour pour New-York et Atlantic City.

* * *

Voici le résultat des élections municipales de la paroisse de St-Antoine de la Rivière du Loup?

M. Louis Teasdel a été élu maire de la paroisse par acclamation. Il eut opposition pour les échevins. Les élus sont: MM. Emile Gélinas, Georges Lescadre et Herménégilde Bellemare pour la ville d'après un proviso à sa charte il fallait élire le maire avec tous les échevins.

Le maire M. J.-W. Gagnon les échevins pour le quartier sont: MM. Auguste Plante et Hilaire Arvisais quartier centre Dr Léopold Gélinas et Antoine Lupien, quartier ouest, MM. François Paquin et Omer Rinfret qui ont tous été élus par acclamation.

MASKINONGE:—

Miles Rose-Alma et Antoinette Dauphinais de passage aux Trois-Rivières chez leur frère et à Pointe du Lac chez leurs amies. Elles sont revenues très enchantées de leur voyage.

* * *

Etaient de passage ces jours derniers chez M. Flavien Rémillard: M. l'abbé Noé Rémillard curé des Cèdres, M. Véronneault de St-Zotique, Mlle Yvonne Rémillard de St-Justin.

* * *

Le 20 janvier dernier avaient lieu les imposantes funérailles de Dame Edesse Dupuis épouse de feu Bte Vannasse.

Le 20: Marie Christiana Bergeron fille de M. Wilfrid Bergeron et d'Alida Gagnon.

Poisson, Heaton & Caron

Avocats

BUREAUX:

Gustave Poisson, B.A., L.L.L. 13 ST-LAURENT, — TEL. 52
Hamilton Heaton, B. A., L.L.B. LOUISEVILLE
Germain Caron, B.A., L.L.L. 118 ALEXANDRE, — TEL. 820
TROIS-RIVIERES

Pour vos installations électriques de tous genres:

Lumières, fixtures, moteurs et accessoires, vous pouvez consulter en toute confiance:

J.-Oscar Pâquet

Electricien Licencié

14 RUE ST-AIME

Tél.: 144

LOUISEVILLE, Qué.

NOUVELLES LOCALES

SEANCE DU CONSEIL

Nous reproduisons dans une autre colonne, le procès-verbal de la dernière séance régulière du Conseil Municipal, tenue lundi après-midi.

ERRATA

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs de les avoir mal renseignés dans notre dernier numéro, concernant le nouvel horaire des trains au C.N.R., en vigueur depuis le 1er février; horaire qui nous avait été communiqué par téléphone, et qui a dû être mal interprété. Nous nous rétractons donc en publiant le nouvel horaire officiel dans cette même page.

MORT DE MME SALOMON PHILIBERT

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de Mme Vve Salomon Philibert, née Adèle Clément, décédée le 29 janvier, à l'âge de 82 ans. Ses funérailles et inhumation eurent lieu lundi, le 1er février, au milieu d'un grand concours de parents et amis. L'Echo de Saint-Justin offre ses sincères sympathies à la famille Philibert.

DANS LE DEUIL.

M. et Mme Camille Castonguay (Philia Casaubon) viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de leur bébé Solanges, décédée le 30 janvier, et dont l'inhumation se fit le 1er février. Nos sympathies à la famille.

NOTRE MUNICIPALITE A GAIN DE CAUSE ERNEST FRIGON VS LA MUNICIPALITE DE ST-JUSTIN

Dans cette cause, jugement a été rendu, le 8 février dernier. La cour maintient l'offre de \$40.00 faite par la Municipalité de St-Justin à Ernest Frigon, en compensation des dommages causés sur la terre à bois de ce dernier. Elle annule la vente du lot No. 615 du cadastre de St-Justin, faite en 1937, pour défaut de paiement des taxes, et elle renvoie l'action du demandeur, Ernest Frigon, avec dépens.

RETRAITE FERMEE

Du 8 au 11 mars, aura lieu, au Caps de la Madeleine, la retraite fermée annuelle pour hommes mariés et jeunes gens. On est prié de donner son nom à l'avance soit au curé, soit à l'un des chefs de groupe ou à l'un des membres du Comité d'Action Catholique, qui sont chargés du recrutement.

JOURNEE AGRICOLE

Une journée agricole se tiendra en la salle paroissiale de St-Justin, vendredi le 12 février. Tous les cultivateurs sont instamment priés d'y prendre part. D'intéressantes conférences y seront données par des experts en agriculture. La première réunion aura lieu dans l'après-midi à 1 hre. Le soir à 7 1/2 hrs, autre confé-

rence avec projections lumineuses. A cette réunion sont aussi invitées les dames et les demoiselles. Les enfants ne sont pas admis.

MORT D'UN ANCIEN CITOYEN

Nous avons été informés du récent décès de M. Bernard Trotochaud, autrefois de St-Justin, décédé à Lawrence, Mass. Nos sympathies à la famille.

GRAND'MESSES

Semaine du 7 février

Lundi, Service de Bonne Mort de Mme Salomon Philibert.
Mardi en l'honneur de Ste-Anne par Armand Lefebvre.
Mercredi, pour Marie Rose Bruneau (Quête au service).
Jeudi, pour Mme Xavier Philibert (quête au service).
Vendredi, pour Charles Casaubon par les Tertiaires.
Samedi, aux intentions des donateurs pour leurs parents défunts.

VA ET VIENT

M. et Mme Charles Paquin, Mme Raoul Thifault et M. Noé Gaboury, tous de St-Lin, de passage à St-Justin lundi, à l'occasion des funérailles de Mme Solomon Philibert.

Mme Eusèbe Dionne de Louiseville de passage à St-Justin, dernièrement.

M. et Mme Antonio Masson et leur fils Yvon séjournent à Montréal depuis lundi.

M. Louis Bourgeois de Berthierville à St-Justin en fin de semaine.

M. et Mme Théo ainsi que Mme Jos Clément de Montréal assistaient aux funérailles de Mme Salomon Philibert, lundi.

M. Joseph Philibert et Mlle Philibert de l'Epiphanie ainsi que M. et Mme Clément Philibert de Joliette de passage à St-Justin à l'occasion de la mort de Mme Philibert.

M. et Mme W. H. Gagné de passage à Berthierville en fin de semaine.

M. Oscar Pâquet est de retour à son foyer après plusieurs semaines passées à Montréal.

Mlle Charlotte Doucet, M. Jean-Luc et Jean-Louis Doucet de l'Epiphanie en fin de semaine chez Mme Adélaïde Gagnon.

Mlle Monique Bellemare et son ami M. Gilles Laferrrière de passage à Sorel et Berthier en fin de semaine.

IN MEMORIAM

Paquin — A la douce mémoire

A VENDRE

Une écrémeuse "Légaré", 600 lbs capacité, et une machine à tricoter, marque Canadienne. S'adresser à: **ARSENE LAURENDEAU** R.R. No. 1, Louiseville, Qué.

de notre cher Gaston, 4 février, jour anniversaire de son départ. Pardonne-moi de pleurer ton bonheur. Il me semble à toute heure du jour t'entendre appeler "maman". Du haut du ciel, protège-nous mon Gaston.

Maman

On dit que L.P. et C.F. sont en train d'organiser un comité de comères dans le haut de St-Joachim à St-Barthélemi. Félicitations aux intéressées.

RÉUNION

Dimanche le 31 janvier se réunissaient chez M. et Mme Honoré Ladouceur un groupe de parents. Parmi les personnes présentes on y remarquait M. et Mme Honoré Ladouceur, M. et Mme Hervé Lefebvre et leurs enfants Ghislaine, Suzanne et René-Paul Lefebvre, M. et Mme Bernard Ladouceur et leur fils Claude Ladouceur, M. et Mme Alfred Lefebvre et leur fillelette Huguette, M. Maurice Ladouceur, Mlle Marie-Paule Santier, tous de St-Paul L'Ermite, M. et Mme Alphonse Savoie, M. et Mme Germain Doucet, M. Xavier Doucet, M. et Mme Roland Ladouceur, M. et Mme Henri-Paul Ladouceur, M. Joseph Ladouceur, Mme Émile Ladouceur, Mme Chs-Edouard Ladouceur, M. et Mme Philippe Ladouceur, Mlles Cécile Ladouceur, Georgette Savoie, Madeleine et Jacqueline Doucet, M. Roger Doucet, M. Honoré Ladouceur fils, Mlle Yvette Ladouceur, tous de St-Justin. Un excellent souper fut servi aux invités. Il eut chant, musique et autres amusements. Tous se retirèrent à une heure assez avancée de la nuit, emportant un bon souvenir de cette réunion, et un cordial merci à M. et Mme Honoré Ladouceur.

Montréal

A l'hôpital Miséricorde à M. et Mme Édouard Bélair née Aline Rinfret est né un fils baptisé sous les noms de Joseph Charles Auguste Jean Gilles, Parrain et marraine M. et Mme Charles Auguste Bélair, oncle et tante de l'enfant. Porteuse Mme Louis Bélair, grand'mère de l'enfant.

CANADIEN NATIONAL

Horaires des trains à St-Justin:

LUNDI:	
Pour Montréal	2.56 p.m.
Pour Riv. à Pierre	8.28 p.m.
MARDI:	
Pour Québec	12.01 p.m.
MERCREDI:	
Pour Montréal	6.03 a.m.
Pour Montréal	2.56 p.m.
Pour Riv. à Pierre	8.28 p.m.
JEUDI:	
Pour Québec	12.01 p.m.
VENDREDI:	
Pour Montréal	6.03 a.m.
Pour Montréal	2.56 p.m.
Pour Riv. à Pierre	8.28 p.m.
SAMEDI:	
Pour Québec	12.01 p.m.
DIMANCHE:	
Pour Montréal	6.03 a.m.



TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIÉ
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

52, rue ST-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, Qué.

TEL. 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a. m. à 9 hrs p. m.

SATISFACTION GARANTIE

TEL. 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. LAMARRE

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m.

TELEPHONE:

LAncaster 1788

DR A.-D. MILOT

B. A. L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE

367 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

ENTREZ ET SONNEZ

MONTREAL.

Tél.: 902 s 1-4.

Arthur Pâquet

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION

Service rapide

ST-JUSTIN, P. Q.

Tél.: 900 s 5.

Adrien Bastien

Transport Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés.
ST-JUSTIN, P. Q.

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié

dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 902 s 4.

Lionel BRISSETTE

TRANSPORT GENERAL
PAR CAMION

Prix modérés

SAINT-JUSTIN, P. Q.

TEL. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

A LOUER

Logement avec trois vitrines, en face de l'église, bonne place d'affaires, sera libre le 1er mai. S'adresser à Mlle Rose-Anna Morand, St-Barthélemi, Co. Berthier, Qué.

TEL: 81

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

SALON DE COIFFURE

"Georgette"

Rue de la gare, Maskinongé, Qué.

L'endroit idéal pour coiffures de tous genres, avec ou sans électricité. Pour appointments, veuillez appeler:

Salon "GEORGETTE"

Mlle Georgette Bérard

Tél.: No. 3 Maskinongé.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaires des trains à Maskinongé (Tous les jours)

Pour Québec (laisse descendre seulement)	2.41 a.m.
Pour Montréal	3.54 a.m.
Pour Montréal	6.48 p.m.
Pour Québec	6.48 p.m.
Pour Montréal	10.09 a.m.
Pour Québec	9.34 a.m.
Samedi, seulement:	
Pour Québec	3.01 p.m.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

NOUVEAUX OFFICIERS:—

Les nouveaux officiers élus pour le cercle Lacordaire sont: MM. Anasthase Comtois, président; Maurice Bélard, vice-président; André Paul, secrétaire; Jean-Paul Lupien, trésorier; J.-B. Milot, P.-A. Gravel et Ls.-G. Doyon, conseillers.

Chez les Jeanne D'Arc: Mme Armand Lupien, présidente, Mme Jos. Pichette, vice-présidente, Mme Edmond Paul, secrétaire, Mme Robert Trudel, trésorière, Mme Jacques Lupien, Mlles Fleur-A. Blanchette et Jeanne Leblanc, conseillères.

FUNERAILLES DE MME EMILE DESJARLAIS:—

Le 19 janvier, avaient lieu au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis, les imposantes funérailles de Mme Emile Desjarlais née Anaïs Lambert, décédée à l'âge de 57 ans.

M. le curé Donat Baril présidait la levée du corps. Le service fut chanté par son fils, M. l'abbé Camille Desjarlais de St-Boniface, assisté de MM. les abbés Albert Desjarlais, beau-frère de la défunte, de la Pointe du Lac et de Bernard Auger, vicaire à la cathédrale, comme diacre et sous-diacre.

Prenaient place au choeur, M. le chan. Joseph Duval, qui représentait Son Exc. Mgr A.-O. Comtois et M. l'abbé André Lévassier qui remplaçait M. le chan. Joseph Désilets, supérieur du séminaire, M. le chan. Donat Baril, MM. les abbés Napoléon St-Pierre de St-Boniface, Lucien Paquin et Oscar Masson de Maskinongé, Alide Lessard de Montréal, Eug. Panneton et Ls. Marchildon de Louiseville, R.P. S. Lesage O.M.I., Raymond Langevin et Robert Caron eccl. du grand séminaire.

Les porteurs étaient: MM. Joseph Picotte, Joseph Chevalier, Albert Lavaute, Augustin Giguère.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, ses fils: M. l'abbé Camille Desjarlais, MM. Ludovic, Antonio, Wilfrid et Ls.-G. Desjarlais, ses filles, R. Soeur Cécile des Anges, Dominicaine, des Trois-Rivières, Mme Emile Lambert (Florence), Mlles Anne-Marie et Léa Desjarlais.

A la famille en deuil, L'Echo de St-Justin offre ses plus vives sympathies.

FEU F.-X. MOREAU:—

Récemment est décédé à l'Hospice de la Providence François-Xavier Moreau, fils de Toussaint Moreau décédé à l'âge de 58 ans. M. l'abbé Eug. Panneton fit la levée du corps et chantait le service.

DECES D'ENFANT:—

Ces jours derniers est décédé Guy Lavaute enfant de M. et Mme Joseph Lavaute (Florence Pichette). M. le curé D. Baril présidait la cérémonie des Anges.

SOIREE DE CARTES:—

Les amateurs de cartes assistèrent en grand nombre à la dernière soirée organisée par les Enfants de Marie.

Prenaient place aux tables d'honneur: M. le curé, MM. les abbés Eug. Panneton et Louis Marchildon, MM. et Mmes Omer Gagnon, Rod. Latourrelle, Alex. Bélard, Henri Bélard,

Robert Gagnon, Mmes Emile Ferron, Avellin Dalcourt, Z. Legris, L. Mandeville, A. Victorienko, J. Gariépy et Mlle Suzanne Bareil.

Au cours d'une intermission, il eut orchestre et chant par M. Isidore Gravel.

A l'issue de la soirée, un délicieux goûter fut servi. Un très grand nombre de prix furent distribués aux heureux gagnants.

NAISSANCE:—

Marie Alexandrine Lise Denise, fille de M. et Mme Germain Milot (Florence Gélinas), Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Gélinas de St-Sévère.

NOTES SOCIALES:—

M. l'abbé Gaétan Gravel, étudiant en Théologie à Montréal, en visite chez sa grand-mère Mme Thomas Deschênes.

Rév. Frère Ladislav, de passage à Montréal pour assister aux funérailles de sa mère.

Mlle Adèle Lindsay g.m.e. de Montréal, en fin de semaine chez sa mère Mme R. Lindsay.

Mlle Jeanne Paul et M. André Paul en voyage à Québec récemment.

Mme Jos.-L. Desaulniers de Montréal en visite chez Mlle Rose-A. Veillette.

Mme Léo Dubreuil chez sa soeur Mme Eugène Benoit.

Mme Germain Boucher de Québec en promenade chez M. Lionel Plante.

M. Emile Chevalier de Québec chez MM. Nap. Chevalier et Eugène Benoit.

Mlle Mirette Juneau de Montréal chez M. Arthur Juneau.

Mme H. Lamontagne de Montréal en visite chez Mme Joseph Paul.

Mlle Marjorie Lindsay en fin de semaine à Montréal.

Mlle Cécile Frigon de passage aux Trois-Rivières.

M. et Mme Lucien Demontigny de Sorel chez Mme Gédéon Béland.

Mme Gédéon Rousseau et Mlle Alice Rousseau en voyage à Montréal pour assister aux funérailles de l'avocat J.-H. Dampousse.

Résultat des concours de janvier 1943 à l'école no. 1 dirigée par J. d'Arc Lebeau

3e Année. Sur 1600 points: Clairette Vanasse 1487 pts, Pierre Gravel 1476 pts, Marcel Doyon 1383 pts, Claire Lafrenière 1319 pts, Gilberte Grenier 1314 pts, Jeanne Gravel 1291 pts, Bernard Vanasse 1168, René Lebeau 648.

2e année. Sur 1300 points: Dominique Lafrenière 1253, Thérèse Doyon 1241, Germaine Grenier 1123, Armand Lafrenière 903, Joseph Grenier 876, Gérard Grenier 770.

1e Année. Sur 900 points: René Livernoche 876, René Doyon 864, Lise Gravel 809, Pauline Gravel 755, Jean-Marc Lafrenière 654, Madeleine Grenier 515.

DE CI, DE ÇA.....

M. l'abbé Jean-Louis Dumaine, chez son père, M. Raoul Dumaine, pour une quinzaine, ainsi que M. l'abbé Réginald Lacharité, en vacances chez ses parents, M. et Mme Arthur Lacharité.

St-Barthélemi

CE SERA UN SUCCES:—

La soirée récréative de samedi prochain, le 6 février, s'annonce pour être un vrai succès. Organisée par les dames de l'Amicale et par le Cercle de Fermières, sous la présidence de M. le chanoine M. Clermont, ce sera un événement que beaucoup ne voudront pas manquer. Entrée gratuite,

nombreux kiosques amusants dans les belles salles du Couvent, buffet abondamment garni, compagnie charmante, rien ne clochera. Partecipons à une bonne oeuvre tout en nous récréant!

LIGUE DES ANCIENS RETRAITANTS:—

Il y aura dix ans cette semaine que la Ligue des anciens retraitants a été fondée. On se souvient que sur 91 hommes ayant fait une retraite fermée, 89 s'approchèrent de la Sainte Table le jour de l'an au matin, et allèrent demander la bénédiction à leur curé, après la messe, pour eux et leur famille. Ce fut un spectacle bien touchant qui ne s'est pas renouvelé depuis. On profita de la circonstance pour demander de s'organiser en société et à la fin du mois une Ligue bien vivante venait de naître.

Voici comment se composait le conseil: Président honoraire: M. le chanoine Clermont; chapelain, M. l'abbé Arsène Grégoire; président, M. Louis Barrette; vice-président, M. Jacques Morand; secrétaire, M. Jos. Mercure; maître-chantre, M. Antoine Lincourt; organiste, M. Avila Sylvestre; conseillers: MM. Alcide Plante, Omer Sylvestre, Jos. Désy, Eugène Farley et Viateur Turcotte.

Depuis, les membres se sont multipliés par cinq, hommes et jeunes gens, dames et demoiselles. Mais, comme disait un bon vieillard récemment: "Ça ne marche pas comme il y a dix ans!"

MARIAGES:—

Le 30 janvier, mariage de Mlle Thérèse Laurent, fille de M. Adélar Laurent, à M. Raymond Lebeau, fils de M. Charles Lebeau. Les nouveaux mariés s'en vont demeurer à Sorel.

Le 6 février, mariage de Mlle Collette Landry, de Montréal, à M. Jules Lesage, fils de feu Aristide Lesage, il y a quelques mois, de notre paroisse.

QUI VEUT DES POULETTES?

M. Charles (Charlie pour les intimes) Laplante doit recevoir le 10 février, de notre Couvoir Coopératif, 500 poulettes grises Pl. Rocks uniquement pour revendre aux aviculteurs qui veulent avoir des pondeuses dès cet été.

Un second lot de 500 poulettes arrivera un peu plus tard, car la demande promet être très forte cette année. M. Laplante est à aménager un très beau local chez M. Hubert Globensky. C'est un connaisseur et un travailleur; nous sommes sûrs de son succès.

M. l'abbé Jean-Louis Dumaine, chez son père, M. Raoul Dumaine, pour une quinzaine, ainsi que M. l'abbé Réginald Lacharité, en vacances chez ses parents, M. et Mme Arthur Lacharité.

Mlle Suzanne Massé doit remplacer sous peu Mlle Marie-Berthe Laurendeau au bureau de poste.

Remerciements à Mme Dr Comtois-Chauveau pour le don d'un fort beau volume à la bibliothèque de l'Amicale.

En fin de semaine chez M. et Mme Alphonse Rousseau: leurs filles Rose et Fleur-Ange et Mlle Mariette Barrette, de Berthierville.

Mme Paul Martel de Montréal visi-

taut ses parents de St-Barthélemi au cours de semaine dernière.

Mlle Laurèse Massé de passage à Sorel dernièrement.

SEPULTURE:—

Le 3 février avait lieu le service de Maurice Bélisle, fils de M. et Mme Japhète Bélisle, décédé à l'âge de 8 ans. Outre son père et sa mère, il laisse dans le deuil plusieurs frères et soeurs.

Nous donnerons plus de détails la semaine prochaine.

BAPTEME:—

Le 30 janvier, Marie Lucie Raymond, enfant de Rodrigue Bérard et Irène Trudel, Parrain et marraine: le Dr et Mme Rosario Bérard de Montréal. Porteuse: Mlle Yvonne Trudel de St-Justin, tante de l'enfant.

Maskinongé

NAISSANCE:—

A M. et Mme Georges Lajoie, née Cécile Bergeron est né un fils baptisé le 24 janvier sous les noms de Joseph Arthur Pierre. Parrain: Arthur Lajoie; marraine: Laurette Fleury.

VA ET VIENT:—

M. et Mme Ephrem Dugas de Québec, Mlle Marie Dugas g.m.g. de l'hôpital de Lachine, en visite dimanche dernier chez M. et Mme Léopold Dugas.

M. Iréné Lambert des Trois-Rivières, en visite chez ses frères MM. Joseph, Hector, Léon et Elzéar Lambert de Maskinongé.

Mlle Lucie Dugas a passé quelques jours à Montréal la semaine dernière.

M. Euclide Lambert et sa fille Mlle Colombe Lambert de Louiseville en visite à Maskinongé chez des parents.

M. J.-Alcide Lemyre de passage aux Trois-Rivières par affaires.

M. J.-Etienne Lemyre de St-Etienne chez M. et Mme Elzéar Lambert dernièrement.

M. Ferdinand Marchand de Grand-Mère est venu passer la fin de semaine chez ses parents M. et Mme Ovide Marchand; il rendit visite aussi à son amie Mlle Gabrielle Rainville.

Mlles Eva et Jeanne d'Arc Rainville de Montréal sont venues passer la fin de semaine chez leur mère Mme Joseph Rainville.

M. Marcel Lambert est actuellement en promenade chez son oncle M. Iréné Lambert des Trois-Rivières.

M. Didace Lafrenière de Shawinigan, rendait visite à son amie Mlle Jeanne Gervais la semaine dernière.

Le 23 janvier se réunissait chez M. et Mme Wilfrid Lebeau en l'honneur

des nouveaux mariés: M. et Mme Maurice Doyon, M. et Mme Joseph Lemire, M. et Mme Alfred Doyon, M. et Mme Nestor Livernoche, M. et Mme Honorius Lafrenière, Mlles Diane et Thérèse Désaulniers, Annette, Françoise, Jeanne d'Arc Lebeau, Camille Livernoche, Georgette Lebeau, Réal Lambert, Angula Lafrenière, Jean-Paul Doyon, Lucienne Doyon, André Lebeau, Gérald Livernoche, Henri Lafrenière, Bertrand, Jules et René Lebeau.

Ste-Ursule

NOUVEAUX ARRONDISSEMENTS DE VOTE:—

A sa dernière session, le conseil a adopté le règlement No. 125 procédant à une nouvelle division de la municipalité pour les arrondissements de vote pour fins provinciales. Voici les limites de ces nouveaux arrondissements:

Arrondissement No. 1: Comprend le village et la concession Petite-Carrière;

Arrondissement No. 2: Comprend Beaupré et Philibert jusqu'au No 78 du cadastre.

Arrondissement No. 3: Comprend, Carrière, Crête de Coq, St-Louis, R. Double et R.-Plat.

Arrondissement No. 4: Comprend la concession de Fontarbie en entier.

NAISSANCES:—

Le 20 janvier, à M. et Mme Léo Pichette (Fernande Lessard), un fils baptisé sous les noms de Joseph Conrad Alain Gilles. Parrain et marraine, M. et Mme Conrad Lessard, oncle et tante de l'enfant.

Le 30 janvier, à M. et Mme Arthur Noel (Alberta Jasmin), un fils, baptisé sous les noms de Joseph Armand Réjean. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Noel, oncle et tante de l'enfant.

VA ET VIENT:—

En promenade chez M. et Mme J.-Bertrand Lessard, et autres parents de Ste-Ursule, il y a quelque temps, M. Alfred Denis (père de Mme Lessard), et son épouse, ainsi que M. et Mme Maurice Denis, et Mlle Gracia Denis, tous de Montréal.

M. et Mme Maurice Malbeuf, en visite à St-Barthélemi et à St-Justin, chez des parents.

M. Marius Leblanc, Mlle Berthe Leblanc, Mlle Marie-Claire Grenier et Mlle Jeannine Paquin, en visite à St-Edouard, chez M. et Mme Léo Michaud, dimanche dernier.

M. Raymond Lessard, tailleur, en voyage d'affaires à Montréal à la fin de la semaine dernière.

(suite en page 8)

Un Moyen à double action pour aider à soulager la BRONCHITE

RHUMES • IRRITATION • CONGESTION

Attaquez directement les souffrances pénibles que cause la bronchite... aidez à soulager la toux, la congestion et l'irritation, par la méthode Vicks éprouvée, si efficace!

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante. Puis respirez les vapeurs qui se dégagent, pendant quelques instants. A chaque respiration, cette médication



va droit dans les bronches enflammées, où elle calme l'irritation, apaise la toux, et dissipe l'oppression et la congestion.

Au coucher, frictionnez-vous la gorge, la poitrine et le dos avec du Vicks VapoRub. Son action cataplasme-vapeurs persiste pendant des heures, en vous apportant un nouveau bien-être pendant que vous dormez.



— La Page d'Agriculture —

COMMENT AUGMENTER NOS APPROVISIONNEMENTS DE VIANDE

Depuis que le boeuf se fait rare, que l'écoulement du porc frais sur le marché domestique est contrôlé, il est question de plus en plus de restreindre la vente de la viande. Après le rationnement du sucre, du thé, du café, et enfin du beurre, il n'y aurait rien d'étonnant que l'on connaisse, d'ici quelques mois, le rationnement des viandes si les arrivages d'animaux continuent d'être moins considérables que l'an dernier, comme c'est le cas depuis le début de 1943.

Il y aurait cependant moyen de retarder pour la peine, sinon de l'éviter tout à fait, la réglementation de la vente de la viande, par une meilleure coordination de notre production animale et de sa mise en vente sur les grands marchés. Ainsi, rien qu'en surveillant de plus près l'écoulement de certaines catégories d'animaux et en les vendant que lorsqu'elles sont à point, l'on pourrait augmenter d'une façon notable nos disponibilités. C'est sans contredit dans l'Est du Canada que la pénurie de viande se fait le plus sentir; et parmi les provinces de l'Est, c'est apparemment celle de Québec qui est la plus atteinte par cette rareté, en raison de sa production bovine et porcine relativement peu élevée par rapport à sa population; et, dans notre province, ce sont les grands centres qui se ressentiront davantage de toute rareté éventuelle de viande. C'est donc une question qui intéresse au plus haut point les gens du Québec.

Nous avons cependant, dans le Québec, une production importante qui pourrait prendre des proportions considérables, remplacer en partie le boeuf qui nous manque, aider à résoudre le problème de l'approvisionnement de la viande, si l'on voulait seulement la suivre de plus près, l'améliorer comme elle devrait l'être, sans qu'il soit nécessaire de faire de grands changements dans l'exploitation de nos fermes. Il ne s'agirait que d'un peu plus d'attention et le but serait atteint. Nous voulons parler de la production des veaux de lait qui sont relativement nombreux dans notre province, mais dont nous ne retirons pas tout le bénéfice, parce que nous les vendons trop jeunes, trop légers, pas assez finis. Il y a là une source d'approvisionnement dont nous ne savons guère tirer profit, parce que la très grande majorité de nos veaux sont abattus avant d'avoir atteint le poids et le fini voulus. Ainsi, l'an dernier, des 203,277 veaux de lait produits dans Québec et offerts en vente à nos abattoirs et sur nos marchés pendant les onze premiers mois, 13,662 seulement (environ 6.7%) étaient de bonne qualité, tandis que 122,898 étaient des sujets de qualité commune et moyenne. La plupart n'étaient pas en bon état de chair et non à point. Si ces petits veaux avaient été gardés plus longtemps sur la ferme pour leur permettre de gagner de 15 à 20 livres chacun, réalise-t-on l'énorme quantité de chair dont on aurait pu disposer et le nombre de consommateurs que l'on aurait pu alimenter pendant un certain temps. Il serait donc relativement facile d'augmenter de 1,500, 000 livres par année nos disponibilités en viande de veau.

En plus des quantités déjà mentionnées, il s'est vendu, pendant les onze premiers mois de 1942, au cours à bestiaux et aux maisons de salai-

son, 66,018 veaux de champ d'origine québécoise, comparativement à 85,415 en 1941, au cours de la même période, soit une diminution de 19,397. Cela tient probablement à ce que, en 1942, un grand nombre de cultivateurs ont transformé leur lait en fromage au lieu d'aller à la beurrie et que, n'ayant pas de lait écrémé, ils ont gardé moins de veaux au pâturage.

Mais ce n'est pas sur cette catégorie qu'il y a le plus de progrès à attendre, car même si on améliorait leur état de chair, on pourrait jamais en faire des veaux de qualité supérieure, tandis que si l'on pouvait remonter la qualité des veaux de lait de la catégorie commune, l'on obtiendrait à tout point de vue des résultats bien plus tangibles.

Un trop grand nombre de cultivateurs sont portés à se défaire de leurs veaux quand ils ne sont âgés que de huit à quinze jours, parce qu'ils croiraient perdre de l'argent en les nourrissant plus longtemps. Nous avons cependant plusieurs clients qui sont d'opinion contraire, entre autres, pour n'en citer qu'un, Monsieur Vadnais, de Granby, qui ne nous apporte, depuis plusieurs années, que des veaux de choix pesant de 175 à 200 livres. Monsieur Vadnais est un cultivateur pratique, prospère, qui suit son affaire de près. Nous le savons assez d'affaire pour être convaincu que si ses veaux ne lui rapportaient pas de profits, il n'en engraisserait pas depuis aussi longtemps.

Sans demander à tous les cultivateurs de ne produire que des veaux de haut choix, nous insistons pour qu'ils expédient des sujets de bonne qualité. Que le mot d'ordre soit donc, cette année, vu la situation dans laquelle nous nous trouvons, de ne jamais vendre de veaux avant qu'ils aient au moins quatre semaines pour qu'ils soient, sinon de haute qualité, du moins mangeables et d'un rendement économique.

J.-E. BISSON, agronome
Gérant de la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

La Coopérative Fédérée de Québec

fournit les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE:—
Les cotes sont fermes au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Lundi matin, le 1er février 1943, les prix du beurre No. 1 pasteurisé, au gros, variaient de 35¼ à 35½ la livre.

FROMAGE:—
Une récente ordonnance du Gouvernement Canadien pourvoyant à la requisition d'une quantité assez substantielle des stocks qui étaient alors détenus pour fins domestiques, contribue fortement à maintenir ce marché ferme.

VOLAILLES VIVANTES:— (Poules)
On signale des arrivages plus abondants. La demande est ralentie et les prix ont quelque peu fléchi.

(Poulets)
Les arrivages sont modérés. La distribution est régulière et les prix

sont stationnaires.

(Dindes vivantes)
Les jeunes dindes de bonne qualité sont toujours activement recherchées et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES:— (Poules et Poulets)
Les arrivages sont régulièrement absorbés et les prix sont fermes.

(Dindes abattues)
Les arrivages sont limités; la demande est bonne et les prix sont stables.

(Oies abattues)
Les arrivages sont presque nuls et les prix stables.

OEUFS:— (Montréal et Québec)
Les arrivages dépassent les besoins domestiques immédiats. Ce marché a tendance à fléchir quelque peu à la suite de la décision de l'Office spécial des Produits d'accepter au cours de février, les oeufs de catégories supérieures destinés à l'exportation, à un sou de moins la douzaine que les prix en vigueur pour les livraisons de janvier.

VEAUX ABATTUS:— (Montréal et Québec)
Léger arrivages. Bonne demande et prix fermes.

PORCS LIVRES ABATTUS:— (Montréal et Québec)
Marché stable et prix soutenus.

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 1er février, 1943 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS:—
Prix de base des carcasses de porcs classées B1 ou B3 pesant 135 à 185 livres: 17c - 17.25c. Porcs de même classe payés sur le poids vif: 13.25c. Truies: 12.50 - 12.75c. Abattus: 15.75 - 16c. Verrats châtrés: 10c - 11c. Abattus: 13c - 14c.

RABAIS:—
B2 (130 à 134 lbs) 50c.
C1 et C2 (130 à 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 à 185 lbs) \$2.00.
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.00.
C3 (175 à 185 lbs) \$2.00.
D1 et D2 (130 à 175 lbs) \$1.50.
D3 (176 à 185 lbs) \$2.50

Porcs pesant moins de 130 lbs abattus: \$2.50 ou plus.
Lourds (186 à 205 lbs) par tête: -3.00.
Extra lourds (206 à 220 lbs) \$2.50 le 100 livres.
Extra lourds (220 et plus) \$3.00 le 100 livres.

VEAUX DE LAIT:—
Choix 16.50—17.00

Bon 15.50—16.00
Moyen 14.50—15.25
Commun 12.00—13.00
D'herbe 9.00—10.50

BOUVILLONS:—
Choix (Type à 11.25—11.50
Bon 10.50—11.00
Moyen 10.00—10.50
Commun 8.50—9.75

AGNEAUX DU PRINTEMPS:—
Lots mélangés 13.50
Très communs 11.50

MOUTONS:—
Bon 8.50—9.00
Commun 5.00—7.00

TAURES:—
Choix (Type à boucherie) 10.50—11.00
Bonne 10.00—10.50
Moyenne 9.00—9.50
Commun 7.50—8.00

VACHES:—
Choix (Type à boucherie) 9.50—9.75
Bonne 9.00—9.25
Moyenne 8.00—8.50
Commune 7.00—7.50
Très Com. 5.50—6.50

TAUREAUX:—
Choix (Type à boucherie) 10.00—10.50
Bon 9.50—10.00
Moyen 8.75—9.25
Commun 8.00—8.50

PRIX DE REMISE

Semaine finissant le 30 janvier 1943
POULETS VIVANTS "A ROTIR" (ROUGES ET BLANCS)

A—6 lbs et plus 28¼¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 26¼¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 25¼¢

POULETS VIVANTS "A ROTIR" (GRIS)
A—6 lbs et plus 30¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28½¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27¢

POULES VIVANTES TOUTES RACES, SAUF "LEGHORN"
A—5 lbs et plus 27½¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 25¢

POULES VIVANTES RACE "LEGHORN"
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23¼¢
B—3½ lbs jusqu'à 4 lbs 21¼¢
C—3 lbs jusqu'à 3½ lbs 19¼¢

COQS VIVANTS 17
LAPINS VIVANTS:—
5 lbs et plus 17¢

JEUNES DINDES VIVANTES:—
A— 31¢
B— 30¢
C— 28¢

POULETS ABATTUS:— (Engraisés au lait)
Spécial—6 lbs et plus 34¼¢
A—6 lbs et plus 33¼¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 32¼¢

B—6 lbs et plus 30¼¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 29¼¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 28¼¢

POULETS ABATTUS:— (Sélectionnés)
Spécial—6 lbs et plus 32¼¢

A—6 lbs et plus 31¼¢
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs 30¼¢
B—6 lbs et plus 29¼¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 28¼¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 27¼¢
C—6 lbs et plus 26¼¢
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs 25¼¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 24¼¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 23¼¢

POULES ABATTUES:—
A—5 lbs et plus 27¢
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs 26¢
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs 25¢
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs 24¢
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs 23¢
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs 22¢
C—5 lbs et plus 21¢
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs 20¢
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs 19¢

JEUNES DINDES ABATTUES:—
A— 36¼¢
B— 34¼¢
C— 31¼¢

OIES ABATTUES:—
A— 24¼¢
B— 22¼¢
C— 17¼¢

N.B. — Les oiseaux de pesanture moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent dans aucune des catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.

OEUFS:—
A—(Gros) 36¢
A—(Moyen) 32½¢
B— 28¢
A—(Poulette) 26½¢
C— 25¢

VEAUX ABATTUS:— (Engraisés au lait)
Bons— 18¢
Moyens— 17¢
Communs— 16¢

N.B. — Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 8% aux expéditeurs individuels et de 5% aux Coopératives affiliées.

PRIX DE REMISE POUR BEURRE ET FROMAGE

Montréal et Succursale de Québec.

BEURRE FRAIS:—
Semaine finissant le 25 janvier 1943 inclusivement.
No. 1 pasteurisé 35¢
No. 2 pasteurisé 34¢
No. 3 pasteurisé 33¢

FROMAGE BLANC ET COLORE:—
Semaine finissant le 26 janvier 1943, inclusivement.

No. 1 20¼¢
No. 2 19¼¢
No. 3 19¼¢

F.A.B. Montréal.
N.B. — Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.



A votre service: JACQUES PAILLÉ, St-Justin, Qué.

LOUISEVILLE EN ACTIVITÉ

par VERVILLE

L'AVENIR MEILLEUR. —

SANS CONDITIONS!

Sans conditions! L'Allemagne, l'Italie et le Japon devront capituler sans conditions! De tous les communiqués sensationnels que nous avons entendu, ce sont les deux mots que nous devons retenir le plus. Ce sont sûrement ceux que l'ennemi, qui était à l'écoute, a entendus résonner comme un glas.

L'ennemi sait mieux que nous qu'il a joué et qu'il a perdu. Le fait que Churchill et Roosevelt et leurs états-majors militaires et diplomatiques ont pu conférer tranquillement durant dix jours à la porte de la "forteresse Europe" est plus lourd de signification pour le Haut Commandement fasciste que tous les discours et toutes les menaces que nous pouvons lui adresser.

Les communiqués qui émanent de Londres et de Washington ne nous révèlent pas les plans stratégiques qui ont été arrêtés à Casablanca. Inutile d'insister là-dessus: on ne révèle pas ses plans à l'ennemi. A lui de deviner. Mais le moins averti des choses militaires devine que MM. Churchill et Roosevelt n'ont pas quitté leur poste dix jours durant avec leurs états-majors de terre, de mer et de l'air — et M. Roosevelt a rompu tous les précédents de l'histoire des Etats-Unis en quittant son pays en temps de guerre, et il a même traversé l'Atlantique pour cela — afin de débattre des questions secondaires. Il est clair que nous sommes matériellement prêts à frapper un grand coup et que les maîtres de nos destinées ont jugé le moment venu de s'entendre sur les grandes lignes de l'offensive de 1943. Au demeurant, Staline avait été prié de prendre part à la conférence de Casablanca, ce qui en marque la suprême importance, et seule l'opération merveilleuse que Staline accomplit en ce moment sur tout le front oriental l'a empêché de se déplacer.

Simultanément, les généraux français de Gaulle et Giraud ont échangé leurs vœux, et ils en sont venus à la conclusion, comme deux honnêtes hommes et deux bons Français, que rien ne les sépare quant aux buts communs, qui restent "la libération de la France et le triomphe des libertés humaines par la défaite totale de l'ennemi". Sans doute saurons-nous sous peu quels accords pratiques les deux généraux patriotes ont conclus pour amener la réalisation de leurs accords de principe.

Les communiqués d'hier soir font naître une grande espérance. C'est une guerre des peuples, et tous les hommes libres acclameront avec émotion et enthousiasme la promesse explicite de leurs dirigeants qu'il ne peut pas y avoir de compromis avec les criminels qui ont déchaîné sur le monde cette effroyable entreprise d'asservissement, et la proclamation à peine voilée de la possibilité de mettre bientôt fin au cauchemar.

Quel espoir plus manifeste pouvons-nous caresser?

LES ÉLUS

M. Eugène Milot et M. Albert Laurent (Commissaire d'Ecole), ont été élus échevins de Louiseville pour un terme de deux ans.

M. Auguste Plante et M. Lemay en ont pas moins recueilli un grand nombre de votes, car la lutte resta serrée jusqu'au lever du scrutin.

Aux élus, restera l'exécution de leurs promesses: La réfection entière de la grande rue et de la rue Notre-Dame qui est dans un état abominable.

Pour l'honneur de leur mandat nous comptons sur leur parole pour l'exécution de ces travaux dès le printemps. Le temps des promesses qu'on n'accomplit pas est fini.

Au fil de ma plume

J'arrive d'un pèlerinage à Québec, pèlerinage à la vérité mondaine, mais pèlerinage quand même qui a mis en branle tout un monde de souvenirs...

Vieux Québec, de nos années universitaires, les plus gaies de notre vie, les plus heureuses. Ville de nos plus beaux souvenirs, nobles comme les grandes espérances que nous cultivions à ce temps-là.

Québec: ville où l'hiver est plus rude que partout ailleurs, où le froid mord plus, où le nordet gifle comme une taloche, où les tempêtes sont belles, sauvages, comme dans le vieux temps. C'est à cause de ces hivers canadiens que Québec reste toujours notre vieux Québec d'autrefois, du vieux Québec de nos premiers amours...

Ville et Reine des sports d'hiver auxquels la nature semble collaborer folâtement. Québec, qui a si bien su conserver sa physionomie française, son cachet de vieille race, son esprit caractéristique. C'est tout cela qui en fait le charme si spécial, qui nous rend le vieux Québec plus cher, à mesure que l'âge monte. Là, on y entend partout plus de français qu'ailleurs plus de français chanteur, avec cet accent qui ne peut s'imiter.

Le vieux Québec, quelques snobs en rient parfois, entre deux bouffées de cigares, le trouvant ridicule avec ses immeubles anciens, ses rues congestionnées, ses lenteurs d'état. Mais les vrais artistes, la vraie classe de touristes qui savent voyager, qui connaissent l'Europe, raffolent de cette bonne ville.

Parce qu'il doit faire bon y vivre,

V A R I A . . .

NOUVEAUX EDILES. —

M. Henry Adams a été réélu maire de Louiseville par acclamation. Ont été élus échevins par acclamation: M. Lionel Massé, réélu, au siège numéro 1, et le notaire René Béland siège No 2, du quartier ouest; M. Joseph Dubé, siège numéro 1 et M. Georges Lamy, réélu, siège No 2 du quartier centre.

Tous ceux qui ont bénéficié d'une élection par acclamation le méritaient. Le Notaire Béland est l'un des rares professionnels, sinon même le premier à faire partie du conseil municipal. Ce devrait être un précieux collaborateur pour une meilleure destinée de la ville!

Il faut regretter le départ de M. Raoul St-Jean, qui s'est dévoué durant quatre ans, au service de la ville, et à qui nous devons les meilleures initiatives qu'ait prises le Conseil Municipal. Il faut compter qu'il nous reviendra plus tard dans l'arène municipale...

MINIMUM DE DUREE. —

Il ne semble plus faire aucun doute que le mandat des maires et conseillers des municipalités du Québec tombant sous la loi dite des "cités et villes" sera sous peu de trois ans, sinon de quatre, à en juger par la pression qui sera faite dès la prochaine session auprès des autorités provinciales à cette fin par les différents corps intéressés. Interrogé à ce sujet, une fois de plus, cet avant-midi, l'hon. Oscar Drouin, ministre des affaires municipales, du commerce et de l'industrie, de passage à son bureau, édifice du nouveau palais de justice, à Montréal, a admis que "la question est en très sérieuse considération", et cela en soulignant bien chacun des mots de sa réponse. Celui-ci a également insisté sur le fait que si une loi dans ce sens est adoptée, elle n'aura aucun effet rétroactif, c'est-à-dire qu'elle ne sera applicable par les municipalités intéressées qu'une fois terminé le mandat de leurs représentants actuels, ou encore lors des prochaines élections.

Cela aura comme excellent résultat de permettre aux élus d'avoir le temps de prouver le mérite de leurs services.

ENCORE? . . .

Si, en temps de guerre, les "stratèges en chambre" foisonnent, les augures politiques ne sont pas moins nombreux dans la capitale, au moment où le Parlement va se réunir. Ils ne pouvaient évidemment pas laisser passer un événement comme la rencontre de MM. Churchill et Roosevelt à Casablanca sans le rattacher à la politique canadienne.

Interprétant avec optimisme les nouvelles internationales les spécialistes de la prévision politique entrevoient la possibilité

parce qu'il est agréable d'y retourner, à cause de l'exceptionnelle courtoisie de ses habitants; ô bon Vieux Québec; ville que l'on chérit tout particulièrement, que l'on ne peut jamais oublier complètement...

Paul-N. VANASSE.

Directives

Nous devons nous unir dans une même action.

Pour une cause qui nous est propre.

Les Canadiens-français ont montré qu'ils savent s'unir à l'heure du danger; ils l'ont prouvé sans équivoque par le NON retentissant d'avril dernier au vieil impérialisme militaire.

C'est ce Bloc solide que représente le nouveau mouvement politique ayant à sa tête les meilleurs hommes de la province.

Composé surtout de toutes les catégories de citoyens:

Des ouvriers, des jeunes gens, des cultivateurs, des industriels, des marchands, des professionnels. Tout ça c'est fort, groupé ensemble . . .

M. Maxime Raymond représente l'unité des nôtres en ces heures de crise.

Le Bloc est un mouvement sérieux, fort.

Il le prouvera.

Suivez ses activités . . .

d'une victoire alliée dès cette année et y voient tout de suite le présage d'une élection fédérale à brève échéance. A les entendre, le premier ministre King profiterait de la tournure des événements, dès que les plans d'offensive mis au point à Casablanca commencent à prendre corps avec succès, pour obtenir un nouveau mandat, avant même la conclusion d'un armistice.

Les motifs qu'on allègue pour étayer ces prévisions sont "l'astuce politique bien connue de M. King" qui n'ignore pas l'impopularité habituelle des gouvernements de guerre, une fois la paix venue, et l'intention qu'on lui prête de présenter au cours de la session tout un programme de reconstruction sociale d'après-guerre. Dès que la guerre semblerait tirer à sa fin, prétend-on, le premier ministre déclencherait des élections soudaines en insistant auprès du public sur la nécessité de renouveler immédiatement son mandat pour lui permettre de mener à bonne fin l'application des mesures préconisées pour l'après-guerre.

A L'HORIZON. —

Le ministre de l'agriculture l'hon. P.-M. Dewar a dit au 6e congrès annuel de l'Association des producteurs laitiers de l'ouest de l'Ontario, que si la guerre continue comme présentement, la disette n'est plus très éloignée.

"Je suis fermement convaincu que nous ne nous représentons pas suffisamment la gravité de la situation agricole. Nous avons difficilement pu atteindre les objectifs de production fixés par le gouvernement fédéral l'an dernier.

"On nous demande encore

d'avantage pour 1943. Nous aurons de la misère à atteindre ces objectifs et je doute que les nouveaux objectifs aient été placés assez haut".

Le ministre de l'agriculture ontarienne a déclaré: "Nous sommes aujourd'hui non seulement devant le problème de l'alimentation mais encore devant un grave problème agricole, la pénurie aigue et toujours aggravée de main d'oeuvre agricole".

CE QUI NE S'OUBLIE PAS . . .

Feu Ernest Lapointe ne fut-il pas du nombre des anticonscriptionnistes de 1917? M. Arthur Cardin en fut aussi et ne s'est jamais dédit de ses propos les plus violemment anticonscriptionnistes, ce qui lui a d'ailleurs valu, non sans avantage pour M. King et le parti libéral, réélection après réélection. Sans le sentiment et sans les déclarations anticonscriptionnistes de MM. Lapointe et Cardin, combien de députés le présent gouvernement de M. King aurait-il fait élire dans la province de Québec, et même hors de la province de Québec, dans les comtés où les Canadiens français représentent la majorité?

Le sentiment anticonscriptionniste des Canadiens français, en 1917 comme en d'autres circonstances, se fonde sur des motifs que les chefs présents du gouvernement d'Ottawa — en particulier MM. King, Power et Michaud — connaissent bien. Ce sentiment-là les a trop bien servis pour qu'ils l'ignorent même s'ils feignent de vouloir l'ignorer. Quant aux motifs, ils savent qu'ils sont honnêtes et sincères.

Ils peuvent d'ailleurs se tenir pour dit qu'en temps et lieu, ils en entendront de nouveau parler.

A Louiseville, 31 rue St-Laurent
(Centre de la ville)

Tél.: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Au même bureau, chaque samedi:

Le Dr PAUL GODIN
SPECIALISTE DE LA TÊTE.

Chronique Sportive

par A. Houde

"St-Viateur" Berthier 4 Louiseville 3

Devant une foule enthousiaste de Berthier et de Louiseville et dans une joute dénuée de toute rudesse, car seulement 2 punitions mineures furent infligées, les St-Viateur de Berthier ont défait les Louiseville par le score de 4 à 3 dans une partie disputée à toute allure et dont l'issue fut incertaine jusqu'à la dernière minute de jeu. En effet, un point qui aurait été égalisateur a été compté par Louiseville alors que la cloche aurait dû sonner, et ce point ne fut par conséquent pas alloué, ce qui signifia ne victoire pour le Berthier.

La rondelle fut mise au jeu par le Frère Bruno, c.s.v., entre MM. John F. O'Donnell et Bruno Veillette, sportman bien connu à Louiseville. Dès la mise au jeu les deux équipes se lancèrent à toute vitesse et

tour à tour vinrent près de compter, mais malgré le jeu ouvert et les lancers fréquents les deux gardiens de buts firent des arrêts sensationnels et surent tenir le compte 0 à 0. Des deux côtés on eut des chances, mais Louiseville seul sut capitaliser et avec un peu de veine garda le compte 2 à 1 en sa faveur à la fin de la première période. Le Berthier, grâce à un lancer trompeur déjoua Paquin, le cerbère de Louiseville.

Dans la deuxième, à la suite d'une série de passes bien faites et grâce à deux mêlées devant les buts du Louiseville, Berthier compta deux points successifs que le gardien du club Louiseville fut absolument impuissant à arrêter. Quelques minutes après que le compte fut porté 3 à 2 pour Berthier, Ned Neville déjoua toute l'équipe adverse après a-

voir pris la rondelle derrière ses filets et arrive seul devant le gardien du St-Viateur, laissa partir un boulet de côté qui se logea dans le coin en haut du filet et le compte devint 3 à 3. Dans cette même période, Desjardins, du Louiseville, manqua un filet ouvert. Ce point aurait grandement aidé son équipe qui perdit par la même faible marge.

En d'autres occasions le gardien du St-Viateur se surpasse et vola toute une série de buts aux joueurs du Louiseville qui tentèrent à tout prix de loger le disque derrière ce petit gardien agile et compétent. A la Troisième, le jeu continua à une vive allure et 5 minutes après le commencement de la période, Neville compta son deuxième point, mais ce but ne fut pas alloué à cause d'un hors-jeu qui nous échappa. 10 minutes après, Jules DeGrandpré, du Berthier, à la suite d'une montée sensationnelle déjoua Paquin et porta le compte 4 à 3 pour le Berthier, ce qui devait être le compte final. A la suite de ce point, Berthier voulut augmenter son avance et continua sa série d'attaques en masse et tout à tour les défenses Veillette, Deveault et le gardien même du Louiseville sauvèrent la situation devant ce qui devait être des buts certains.

La foule applaudit vivement les vainqueurs qui donnèrent une démonstration de savoir-passer et de

précisions dans leurs combines.

DECOMPTE:

1ère période:
Louiseville: Gérard Desjardins (Guinard).
Louiseville: Chs. Veillette (Héroux).
St-Viateur: Licnourt (Blais).
2ème période:
St-Viateur: Licnourt (Blais).
St-Viateur: Dubac.
Louiseville: Neville.
Punition: Deveault, 2 minutes.
3ème période:
St-Viateur: DeGrandpré.
Punition: Blais.

QUILLES CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

L'ouverture de la nouvelle cédule a eu lieu lundi soir devant une salle remplie d'admirateurs. Le Lavoilette, très en forme, triomphe du Maisonneuve par 241 points. Dans la deuxième partie, la joute fut très serrée. Et avant de vous donner la cause de la défaite du Maisonneuve, il y a ici un grave oubli à réparer: L'organisation se repent d'avoir oublié d'inscrire le nom du marqueur officiel, dans le groupe. Aussi nous devons, devant les menaces de celui-ci, apporter des excuses à cette faute impardonnable. Le gardien de la paix, mathématicien reconnu, occupe donc la charge du contrôle des points et ce qui est plus dur encore, celui du respect des "foul" . . . Richard, soit juste . . .

C'est donc pour cette grande raison qu'on a vu Bruno Veillet manquer plusieurs bons coups. Il s'est soumis en grimaçant, mais en tenant cependant la bouche fermée aux décisions de Monsieur Giguère. Ce dernier n'entend pas se laisser conduire et dit que ses règlements vont marcher au bout du poing s'il le faut . . . Faites de l'espace . . .

Egalement encore, MM. Bruno Veillet et Raymond Lagloire n'ont pu cacher sous le manteau de la honte leur coq de 93 lbs. Rentre-toi bien dans la tête "Brunn" qu'en partie de ligue c'est pas pareil. Tu auras ton tour pour rire . . .

Charlie Bellemare s'est mis en évidence avec son 216 . . . Mais au total des points, Réal Desrosiers remporte la palme . . . Laisse-la pas sécher.

Pour la circonstance, Ti Cid Champagne étrenna ses chaussures neuves. C'est un cadeau de sa femme qui espère qu'il lui fera honneur sur la piste . . .

Le Boss Larose, après avoir passé la journée à son moulin à scie, s'est présenté sur les allées avec l'idée de faire un bon capitaine. C'est pas tout de les couper, faut les fendre fin, fin, fin. Si le beau temps continue, il entreprend un autre billot de mille cinq cents pieds de long . . .

Son Boucher a réussi le seul 111 de la soirée. On l'a pas suivi après. Paies-en trois autres . . .

Le club des "Voltigeurs" était dans les galeries et semble bien confiant de valancer le Champlain mercredi. On verra ça et Herbert ne parlera plus de ses "cinq cents".

Faty Deveault cassera son rire choquant et les Voltigeurs voleront Oh! Champlain que ton sort est triste . . .

des points . . .

Résultat détaillé de la partie

LAVIOLETTE:

Desrosiers Réal	190	189	146	525
Lagloire R.	130	93	143	366
Boucher René	111	171	185	467
Gravel Isidore	156	154	204	514
Bellemare Chas.	141	144	219	504
Total	728	751	897	2376

MAISONNEUVE:

Dupuis Jos	182	127	157	466
Veillet Bruno	93	134	117	344
Champagne Alcide	167	149	316	
Larose Amédée	116	169	154	439
Milot C.-A.	151	155	146	452
Désaulniers Lord	118	—	—	118
Total	660	752	723	2135

IN MEMORIAM

(dédié à la famille Allard)

PAPA

Papa n'est plus! . . . Est-ce croyable? . . .

Papa si bon, si dévoué!

Lui, pour tous si charitable!

Notre papa tendrement aimé!

Est-ce croyable? . . .

C'était veille du Jour de l'An, à l'heure du réveil! Papa sur un lit de souffrances, voulait dormir son dernier sommeil. Pourtant, c'était les réjouissances; l'heure du réveil!

A ce moment, Dieu vient le cueillir, malgré nos larmes, malgré nos cris, veille du premier de l'an! . . . Dur souvenir. Vers trois heures, tout était fini. Dieu l'avait cueilli.

Les années se succèdent . . . mais ne se ressemblent pas. C'est ainsi que l'an passé, à pareille date, toute la famille accourait joyeuse, offrir, avec ses souhaits de bonne année, son front au père aimant qui y déposait le gage de son affection vive, de sa tendresse émue. Aujourd'hui quel pénible contraste!

Scène touchante! Nous enfants orphelins, à l'aube du premier de l'an, allèrent s'agenouiller près du cercueil de papa, des larmes pleins les yeux, le coeur rempli de tristesse et de nos voix entrecoupées de sanglots, disant: "Papa, bénissez-nous du haut du divin séjour". Demeurant là, regardant ce tendre père mort, étendu sans souffle, sans regard, accusant la mort, cette cruelle moissonneuse, de ne pas avoir pitié de notre douleur.

Nous étions heureux, la douleur a passée et a tout ravagé sur son chemin. Oui quelle est cette main qui a ravi sans merci notre dévoué papa?

Oh! écoutez un instant, treize enfants qui pleurent leur père.

Il y a à peine huit jours, j'allais le visiter, il paraissait tout resplendissant de santé: Qu aurait pensé alors que papa allait partir si vite?

Qui aurait supposé, à ce moment, que la mort rôdait autour de lui et qu'elle se préparait à le terrasser quelques jours plus tard!

En effet, qui l'eût dit?

Qui l'eût cru?

Frères et soeurs bien-aimés, formons qu'un coeur et qu'une âme pour chanter ses nombreux bienfaits, sa douce charité, sa bonté, sa tendresse, le bonheur et la douce paix que nous goûtions près de lui. Pleurons notre regretté disparu, pleurons-le longtemps, toujours.

Papa, du haut du ciel, jetez un regard sur nous, écoutez nos sanglots, voyez nos larmes, car nous ne verrons plus votre aimable personne, nous n'entendrons plus votre douce voix nous ne recevrons plus de vos bons conseils et nous ne goûterons plus de vos douces caresses. Bénissez vos enfants, tendre père, bénissez nos résolutions, donnez un peu de courage à tous. Adieu! Papa si cher. Au ciel un jour nous te reverrons. Ensemble pour toujours nous jouirons d'un bonheur sans fin.

Une qui pleure!

Cette GUERRE

est une affaire de famille



RÈGLEMENTS ALIMENTAIRES DU CANADA

LAIT—Adultes: une demi-chopine. Enfants: plus d'une chopine. Et aussi du fromage.

FRUITS—Une portion quotidienne de tomates ou de fruits acides ou de jus de tomates ou de fruits acides ainsi qu'une portion d'autres fruits frais, en conserve ou secs.

LÉGUMES—(Outre les pommes de terre, au moins une fois par jour)—Deux portions de légumes tous les jours, de préférence des légumes verts ou jaunes et souvent des légumes crus.

CÉRÉALES et PAIN—Une portion de céréales de grain entier, et de quatre à six tranches de pain approuvé par le Canada —bis ou blanc.

VIANDE, POISSON, OEUFS, etc.—Tous les jours, une portion de viande, de poisson ou de substitut de viande. Du foie, du coeur et des rognons, une fois par semaine. Des oeufs, au moins trois ou quatre par semaine.

AJOUTEZ D'AUTRES ALIMENTS AU CHOIX

C'EST aux femmes du Canada qu'incombe la responsabilité de conserver la santé, les forces et l'énergie du pays. De bons aliments en abondance est l'une de nos plus puissantes armes de guerre et il en tient beaucoup à la façon dont la nourriture est conservée et préparée. Une diète bien répartie nécessite des vitamines; pour conserver et servir les vitamines il faut employer les bons moyens.

Gardez les accessoires électriques de votre cuisine en bon état. Il est peu facile de les remplacer mais ils peuvent tous être réparés. Voyez votre vendeur d'appareils électriques aujourd'hui et faites lui vérifier ceux de vos accessoires qui ne fonctionnent pas parfaitement.

THE *Shawinigan* WATER & POWER CO.

La Cie de Quincaillerie
- LORANGER -
 1337 est, Avenue Mont-Royal,
 MONTREAL
 Ferronnerie de construction
 Articles de Sport — Outillage
 —Peinture — Papier tenture
SPECIALITE: Papier à couverture et papier imitation de brique.
 Nous répondons avec empressement à toute demande de prix.

Ste-Ursule

(suite de la page 4)

M. André Chrétien, de Rivière à Pierre, et sa fillette Hélène, étaient à Ste-Ursule au début de la semaine.

M. et Mme Ubald Lemyre à St-Justin en fin de semaine, chez M. Edmond Lajoie.

M. et Mme J.-O. Lessard, M. et Mme J. Bertrand Lessard, à Louiseville, chez Mme Ludovic Lupien, en fin de semaine.

Mme Joseph Paquin (Gracia Leblanc) et ses deux fillettes Denise et Jeannine de Montréal, chez leurs nombreux parents de Ste-Ursule au début de cette semaine.

M. et Mme Joseph (Pitt) Bergeron, à Shawinigan au début de la semaine, chez leur fille Mme Jourdain.

M. Marcel Bergeron qui était à

l'hôpital de Verdun, depuis assez longtemps, nous est revenu en bonne voie de guérison.

A la dernière minute on nous apprend que M. Henry Elliott, et Mmes Aimé Beaugard et Ephrem Grenier sont assez gravement malades.

Mme Simon Turner était de passage à Westmount en fin de semaine chez sa fille Grace dont son mari M. Reg Barkes est dans la R.C.A.F. à Toronto, Ont. Mme Reg Barkes a aussi reçu la visite de Mme Eddi Turner de Louiseville.

St-Cuthbert

DECES:—

Lundi le 25 janvier, à 10 hres avaient lieu les funérailles de Rose-Anna Caumartin, fille de feu Napoléon Caumartin et de Rose-Anna Fafard. Elle laisse pour pleurer sa per-

te, sa mère, ses frères, Wilrid, Philibert et Germain; ses soeurs Mme Olivier Turcotte (Célanire), Sylva Clément (Clémentine), Chs-Eug. Lebeau (Cécile), Sr Marie Paule du Sacré-Coeur (Germaine) et Hélène, ses beaux-frères: Olivier Turcotte, Avila Clément, Sylva Clément, Chs-Eugène Lebeau, sa belle-soeur Mme Wilrid Caumartin (Corona Roch) plusieurs neveux et nièces.

La quête fut faite par Jeannine Fafard et Rosa Chênevert, ses deux cousines. Les porteurs étaient: Joseph-Paul Coulombe, Azellus Vadnais, P.-Emile Fafard, Doria Dauphin, Jean Rolland DeGrandpré et Marcellin Bourgeault.

A la famille en deuil, nous offrons nos plus sincères sympathies.

VA ET VIENT:—

M. Cuthbert Fafard à l'hôpital de Joliette pour opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Meilleurs vœux d'un prompt rétablissement à Mme Oscar Brizard transportée à l'hôpital St-Eusèbe de Joliette vendredi le 15 pour traitements.

M. et Mme Adrien Rousseau de passage à Sorel dimanche dernier chez M. et Mme Oscar Rousseau.

Jeudi dernier avait lieu chez M. et Mme Armand Vadnais un souper de famille. M. Jules Coutu s'est joint à eux et ils favorisèrent les amis d'une belle veillée. On s'y amusa ferme. Violon, chant et danse se firent valoir jusqu'au petit jour. Tous emportèrent un bon souvenir de cette belle veillée. Merci aux organisateurs.

M. Gaston Savignac de Berthier et sa soeur Georges-Eva, institutrice à St-Cuthbert de passage à St-Justin samedi et dimanche derniers chez Mlle Gertrude Thibodeau. Quelle aventure pour Gaston. Il a aperçu de loin un certain M. Denis. Gare à toi Gaston! Denis peut te jouer un vilain tour. A qui sera la victoire? A qui appartiendra G.....? A Gaston ou Denis?

MASKINONGE

IN MEMORIAM

A la douce mémoire du jeune Raymond Gagnon, décédé le 31 décembre dernier à l'âge de 6 ans

Les fleurs blanches et pures vivent peu, elles s'épanouissent par un matin plein de soleil et un soir referment à jamais leur corolle parfumée.

La mort impitoyable moissonneuse, vient d'enlever à l'affection de tous ceux qui l'ont connu, notre cher et bien-aimé Raymond.

Profondément il dort le pauvre enfant, de son dernier sommeil. La froideur est venue mettre fin à ses jours. Frappé en plein bonheur, il laisse pour le pleurer, ses parents qu'il chérissait, deux soeurs, trois frères, plusieurs parents et amis affligés.

Jusqu'à son dernier soupir, il eut le sourire sur les lèvres, malgré d'atroces souffrances... Après une dernière bénédiction, quelques heures avant de rendre son âme à Dieu, il demandait son petit Jésus qu'il aimait tant. Puis dans un regard tourné vers le ciel, il paraissait devant Dieu.

Vous, mère chérie, qui étiez témoin de ses derniers moments, consolez-vous (et enviez son bonheur). Croit-on qu'un ange puisse oublier là-haut ceux qu'il a tant aimés sur la terre.

Ne pleurez pas, parents chrétiens! C'est l'étoile qui brille pour vous dans les cieux, votre enfant sera l'Ange protecteur qui présentera à Dieu vos misères, vos demandes et votre douleur. Levez les yeux et à travers vos larmes, voyez un ange emportant dans ses bras votre enfant chéri.

Adieu donc mes bien-aimés et di-

RAYONS-X

Dr Paul Gervais
BERTHIERVILLE

sons à plus tard qui sera pour nous la joie du revoir, et là, nous ne nous quitterons plus.

Et moi de jeter sur sa tombe encore fraîche, ces quelques lignes qui exprimeront toute ma sympathie et toute ma reconnaissance se traduisant par un souvenir et une larme.

Une tante,

LAURETTE,

Saint-Justin.

33 p.c. de la population mâle sous les armes

D'après un communiqué officiel conjoint des ministères de la

défense et du travail, la mobilisation obligatoire a fourni à l'armée 107,678 hommes bons pour le service dans la période comprise entre le 20 mars 1941 et le 26 décembre 1942; 150,390 étaient sur les listes d'appel. En mettant ensemble les enrôlés dans les trois services armés et les hommes admis à l'entraînement obligatoire jusqu'au 31 décembre dernier, on arrive à un total de 732,022, soit 33 p.c. de la population mâle du Canada de 19 à 45 ans. Les ajournements pour les cultivateurs se sont élevés à 4,419 sous le régime des 30 jours et à 66,973 sous le régime actuel. Les ajournements pour l'industrie et emplois divers ont atteint 10,922 et 53,687 respectivement sous les deux régimes.

L'histoire de votre région, des grandes personnalités politiques, religieuses, littéraires, financières et sociales, etc., etc., des grands mouvements d'opinion, de nos luttes, tout cela se trouve dans

L'HISTOIRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

par ROBERT RUMILLY

NEUF volumes comprenant plus de 2700 pages. La série se vend, taxe et port compris, avec reliure toile, \$12.00. A l'unité \$1.10 broché seulement, taxes et port compris.

(Demandez notre catalogue général)

EDITIONS BERNARD VALIQUETTE, Ltée, 1564, rue Saint-Denis, Montréal. — — — — — Lancaster 2386

Service jour et nuit

Bernard Lanoix LIMITEE

DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
EMBAUMEUR DIPLOMÉ

EQUIPEMENT
DES PLUS
MODERNES

102 rue de Frontenac
Tél. 35
Berthierville

CORBILLARD
AUTOMOBILE

POUR VOS PROBLEMES D'ASSURANCES,
CONSULTEZ:

L. P. COULOMBE

Berthierville

REPRESENTANT

"LES PREVOYANTS DU CANADA"

POUR LE COMTE DE BERTHIER - MASKINONGE

Confiez-nous l'ordonnance de votre
médecin: elle sera remplie
avec soin.

LA PHARMACIE BERTHIER

55 rue de Frontenac

Tél. No 70

Berthierville

Nouvelle Etude Légale

111, rue de Frontenac à Berthierville

J. - Eloi Gervais

Avocat

de
l'étude légale

LE SAMEDI:

"BRUCHESI & GERVAIS" (9 hres A.M. à 7 hres P.M.)

4 est, rue Notre-Dame,
Montréal. PL 8112

111, rue de Frontenac,
Berthierville.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hres.

DIMANCHE ET LUNDI, 7, 8 FEVRIER

"REAP THE WILD WIND"

Avec Ray Milland, Paulette Goddard, John Wayne, Robert Preston.

"PORT ARTHUR"

Avec Danielle Darrieux.
ACTUALITES.

MARDI, MERCREDI, 9, 10 FEVRIER

"ROXIE HART"

Avec Ginger Rogers.

"WAR AGAINST MRS HADLEY"

Avec Fay Bainter, Edward Arnold.
COMEDIE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 11, 12, 13 FEVRIER

"PITTSBURGH"

Avec Marleen Dietrich, Randolph Scott.

"LA MEPRISE DE MDE VITAL"

Avec Elvire Popesco, Victor Boucher.
NEWS

La direction vous offrira trois changements de programme double par semaine.

ADMISSION GENERALE: 35c